



M. Jacques Allard

Chers citoyens et chères citoyennes,
Je viens de participer au congrès des OBV sur la thématique des inondations.

Cela m'a inspiré.

Nous avons vécu un deuxième événement d'inondation le 19 avril dernier.

L'autre était l'œuvre de pluies diluviennes le 9 août 2024. En passant, le gouvernement n'a pas encore remboursé la facture. Cette année, nous aurons encore une importante facture pour les travaux publics. Le ministère des Transports, qui est propriétaire des structures des ponts endommagés, aura aussi des frais majeurs. Ces situations nous font réfléchir.

Est-ce que notre plan des mesures d'urgence est à jour? Que pouvons-nous faire pour aider les familles de sinistrés? Est-ce que nos travaux de réparation sont suffisants pour limiter les dégâts lors des autres inondations à venir? Quel est l'impact de ces crues exceptionnelles sur l'érosion des berges et des talus de sable?

Comment nous assurer que les exutoires de nos lacs ne soient pas obstrués?

Les citoyens se fient en premier lieu à la municipalité. Force est de constater que nous avons besoin d'accompagnement. Puisque nous devons nous adapter aux conséquences des changements climatiques, je vais suggérer à mes collègues du conseil de solliciter l'aide du nouveau bureau de projet contre les inondations du MAMH pour le programme de soutien financier pour la résilience et l'adaptation face aux inondations (PRAFI). Nous avons adopté une résolution, lors de la dernière séance du conseil, pour demander une station hydrologique à 25 km en amont du village afin d'avoir une meilleure prévisibilité des crues.

Finalement, sachez que toute la communauté sera interpellée pour faire preuve de capacité d'adaptation.

Chers citoyennes et citoyens,

La municipalité souhaite poursuivre sa transition vers le numérique pour l'ensemble de ses communications.

Depuis maintenant un an, nous diffusons chaque mois une infolettre qui vous est envoyée directement par courriel, en plus d'être partagée sur notre page Facebook.

Dans une volonté d'adopter de meilleures pratiques environnementales, tout en réduisant les coûts et le temps lié à la production, nous ne publierons plus de version papier du bulletin municipal sur une base régulière.

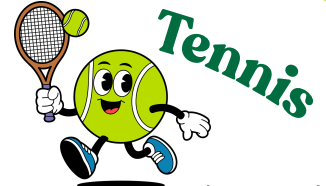
Nous vous invitons donc à vous inscrire dès maintenant à notre infolettre. C'est simple et rapide : rendez-vous sur notre site web

www.municipalite-lascension.qc.ca

Sur la page d'accueil, vous trouverez une section « Inscrivez-vous pour rester informé ». L'inscription ne prend que quelques secondes et vous permettra de rester à l'affût de tout ce qui se passe dans votre municipalité.

Si toutefois vous êtes dans l'impossibilité de consulter l'infolettre, que ce soit via Facebook ou votre boîte courriel, et que vous souhaitez demeurer informé, nous vous invitons à récupérer une copie papier directement à l'hôtel de ville en début de mois.

Parce qu'être bien informé, c'est mieux participer à la vie de sa communauté et ne rien manquer des activités, services et décisions qui vous concernent.



Prenez note que des travaux auront lieu cet été au parc Raymond-Meilleur. En effet, notre terrain de tennis, qui avait bien besoin d'une cure de jeunesse, fera l'objet d'une réfection.

Le nouvel espace aura une double vocation, puisqu'il comprendra également l'aménagement de deux terrains de pickleball. Les travaux s'échelonneront approximativement de la fin juin à la fin du mois d'août, plusieurs étapes étant nécessaires à la réalisation du projet.

Nous sommes très heureux de pouvoir offrir ces nouvelles infrastructures aux citoyens, favorisant la pratique d'activités sportives au sein de notre localité. Le pickleball est une discipline de plus en plus populaire et appréciée. Plusieurs amateurs de ce sport à L'Ascension seront certainement ravis de profiter de ces installations, et nous sommes convaincus que plusieurs autres s'initieront à cette activité.

Nous vous reviendrons prochainement avec les modalités d'utilisation des terrains.

Au plaisir de se retrouver sur le court !



STATION DE VIDANGE POUR VR

Une station de vidange pour véhicules récréatifs accessible gratuitement à L'Ascension ?

La Municipalité de L'Ascension informe la population et les visiteurs qu'une station de vidange pour véhicules récréatifs est accessible gratuitement sur son territoire.

L'accès à la station se fait par l'entrée du garage municipal, situé au 59, rue Principale Est.

La station est équipée d'un boyau d'arrosage qui permet de nettoyer sur place vos réservoirs de véhicule récréatifs dans le respect de l'environnement.

Il est important d'utiliser les installations prévues à cette fin pour effectuer la vidange des réservoirs de votre véhicule récréatif, puisqu'il est strictement interdit de les vider dans la nature. Cette mesure contribue à la protection de l'environnement ainsi qu'à la qualité de vie de tous.

Veuillez noter que la station de vidange auparavant située dans la cour arrière du Bonichoix n'est désormais plus accessible, en raison des odeurs qu'elle occasionnait au cœur du village.

L'Assemblée générale
annuelle de
**L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU
LAC DU GROS BROCHET**
aura lieu
samedi 20 juin 2026, 10h
au 67, rue de l'Hôtel-de-Ville
ancien magasin général



AVIS À LA POPULATION

Installation d'une station de lavage pour embarcations et relocalisation de la station d'eau potable.

La Municipalité de L'Ascension informe la population que l'installation de la nouvelle station de lavage pour les embarcations a été complétée au cours des derniers jours.

Celle-ci est située dans le bâtiment adjacent à l'écocentre, au 59, rue Principale Est.

La station sera accessible sept jours sur sept, de 7 h à 17 h.

Nous rappelons que toute embarcation utilisant les lacs du territoire de L'Ascension devra obligatoirement être lavée avant sa mise à l'eau. Cette mesure vise à assurer la protection de nos plans d'eau et à prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes.

Par ailleurs, les citoyens et citoyennes de L'Ascension pourront également utiliser la nouvelle station d'eau potable, maintenant relocalisée à l'intérieur du même bâtiment adjacent à l'écocentre.

Veuillez noter qu'il ne sera plus possible de remplir des contenants de très grande capacité. Cette mesure a été mise en place afin de favoriser une utilisation destinée à la consommation responsable d'eau potable et d'éviter le remplissage de très grands contenants pour d'autres usages.

L'ancienne station d'eau potable demeurera accessible encore pour quelques semaines durant la période de transition.

Pourquoi ce changement?

Le nouvel emplacement intérieur permettra une utilisation plus sécuritaire, particulièrement durant la période hivernale, en éliminant les risques liés aux surfaces glissantes. Un meilleur contrôle de la distribution de l'eau potable est aussi souhaité. Ces nouvelles installations pourront être améliorées au fil du temps et adaptées, si besoin.

Merci de votre collaboration.



SONDAGE

PLAN CLIMAT

de la MRC d'Antoine-Labelle

Votre opinion compte!



REMPLISSEZ LE SONDAGE ET
COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER :

- Une **escapade** aux Toits du monde
- **200 \$** dans les parcs régionaux Poisson Blanc & Kiamika
- Des **certificats-cadeaux** dans des commerces locaux
- Et plus encore !





SONDAGE - PLAN CLIMAT

En collaboration avec la MRC d'Antoine-Labelle, la municipalité de L'Ascension veut connaître votre avis. 

Vos réponses aideront à identifier votre perception du territoire face aux changements climatiques, à identifier les risques, les réalités vécues et les priorités d'action afin d'alimenter la future stratégie régionale



Pour les détails et pour participer 
<https://www.mrcal.ca/participer/consultations-publiques/sondage-planclimat>

 Environ 20 minutes (10 à 35 questions, selon vos réponses)
 Avant le 30 juin 2026

À GAGNER :

- ♦ Deux nuitées aux Toits du monde à Nominique
- ♦ Un certificat-cadeau d'une valeur de 200 \$ au Parc régional Poisson Blanc
 - ♦ Un certificat-cadeau d'une valeur de 200 \$ au Parc régional Kiamika
- ♦ Un certificat-cadeau d'une valeur de 100 \$ dans un commerce au choix*
- ♦ Un certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$ dans un commerce au choix*

*Parmi des commerces sélectionnés.

Le concours lié au sondage est non associé à Facebook.

Règlements du concours https://www.mrcal.ca/storage/app/media/nos-services/participer/consultationspubliques/reglementsconcours_sondageplanclimat.pdf



Paucek and Lage



DESCENTE DE CANOT sur la Rivière-Rouge

DIMANCHE 7 JUIN - 10H
LIEU DE RENCONTRE : PARC DES CANOTIERS
69 CHEMIN DES ILES, L'ASCENSION

Explorez la beauté sauvage de la Rivière Rouge Sur un parcours de 19 km en eau calme, entre la mise à l'eau du chemin des Méandres et le parc des Canotiers, les participants auront l'occasion de découvrir les splendeurs d'un milieu naturel d'exception.



INSCRIPTION

Pour participer à la descente de canot, veuillez contacter le service des loisirs de L'Ascension.
819-421-4794
loisirs@munlascension.ca

Chaque participant doit prévoir son embarcation. La municipalité mettra à votre disposition une navette afin de faciliter le transport entre les différents points de mise à l'eau.

Date limite d'inscription (navette) : 3 juin



BBQ SUR LA RIVE AVEC LA MDJ

Venez nous rejoindre au parc des Canotiers pour un dîner festif. La MDJ La Sensas Ion tiendra une cantine sur place pour financer ses activités. Musique, feu de camp et hot-dogs. Une belle occasion de se rassembler et d'entamer l'été. Venez soutenir la MDJ!

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION DES COUREURS EN CANOT DE LA LIÈVRE

Fête nationale du Québec 24 juin 2026

L'Ascension
De 15 h à 23 h
Parc Raymond Meilleur

Au programme
Spectacle de Dany Roy

Animation – Jeux gonflables – Tournoi de baseball poche
Discours patriotique et hommage au drapeau
Cantine et bar

Quebec.ca/FêteNationale

En partenariat avec :   

CINÉMA EN PLEIN AIR

DANS LA ROUGE

GRATUIT 20H

VENDREDI 10 JUILLET - LA MACAZA
LE MARSUPIAMI

SAMEDI 25 JUILLET - L'ASCENSION
MENTEUSE

SAMEDI 8 AOÛT - NOMINIQUE
LES FURIES

VENDREDI 28 AOÛT - LAC SAGUAY
MON CIRQUE A MOI

SAMEDI 29 AOÛT - RIVIÈRE-ROUGE
MA BELLE-MÈRE EST UNE SORCIÈRE



POUR PLUS D'INFORMATION : CULTUREANTOINELABELLE.CA

PRÉSENTÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE YVES MEILLEUR
EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ ART ET CULTURE DE L'ASCENSION

VERENDA

BAR ÉPHÉMÈRE



17 JUILLET 2026 | 19 H

5 À 7
SUIVI DU SPECTACLE À 19H
ANCIEN MAGASIN GÉNÉRAL
(67 RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE)

GRATUIT
PLACES LIMITÉES
50 BILLETS DISPONIBLES
PROCEDEZ-VOUS VOS BILLETS
À LA BIBLIOTHÈQUE

TÉLÉPHONE : 275-3027 poste 227
COURRIEL : biblio@munlascension.ca

SAMEDI 1ER AOÛT DE 10H À 15H

FÊTE CHAMPÊTRE

PARC RAYMOND MEILLEUR - L'ASCENSION

GRANDE VENTE DE GARAGE

C'est l'occasion idéale de donner une seconde vie à vos objets tout en contribuant à l'ambiance festive de notre village.
La réservation de votre table est gratuite.
Inscrivez-vous avant le 19 juillet
(819) 421-4794 / loisirs@munlascension.ca

ARTISTES, ARTISANS, PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS LOCAUX
Joignez-vous à nous pour mettre en valeur vos créations et produits
Réservez dès maintenant votre table pour exposer et vendre vos trésors locaux !

ANIMATION
CANTINE & BAR
TIRAGES





SERVICE D'URBANISME



PRENEZ RENDEZ-VOUS *avant de vous présenter!*

Afin de mieux vous servir et de réduire le temps d'attente, nous vous invitons, dans la mesure du possible, à **prendre rendez-vous** avant de vous présenter au bureau.



OBTENEZ VOS PERMIS AVANT DE FAIRE VOS TRAVAUX

Même les bâtiments temporaires ou sans fondation, comme un abri à bois, nécessitent un permis.



UN DÉLAI DE MAXIMUM 30 JOURS

peut être requis pour l'émission d'un permis avant le début des travaux. Prévoyez donc en avance!

RAPPELS IMPORTANTS

pour la saison estivale!



PROFITEZ DE VOS BORDS DE L'EAU

Avec l'été qui arrive à nos portes, il est temps de profiter de vos bords de l'eau. Avant d'entreprendre des travaux (coupe d'arbres, taille de végétaux, remblai, etc.), il est important d'obtenir les autorisations requises. Nous vous invitons donc à communiquer avec nous avant le début des travaux.



INSTALLATION D'UN QUAI

Un permis est requis en tout temps. Les dimensions ainsi que les matériaux utilisés sont réglementés par le ministère de l'Environnement.



UNE QUESTION? *Communiquez avec nous!*



Planifiez vos projets à l'avance,
on est là pour vous accompagner!



NOS BUREAUX SERONT FERMÉS



24 JUIN



1^{ER} JUILLET



GARDERIE LES PETITS AVENTURIERS

Depuis quelques années, le gouvernement du Québec a mis en place un modèle de services de garde éducatifs en communauté afin de mieux répondre aux besoins des familles, notamment dans les milieux où l'offre est plus limitée. D'abord déployé sous forme de projet pilote, ce modèle s'est progressivement étendu à plusieurs régions de la province. Il permet d'offrir des services de garde de qualité directement au cœur des communautés ou en milieu de travail, en misant sur une approche souple, accessible et adaptée à la réalité des familles d'ici.

À L'Ascension, cette initiative prend vie grâce à une belle collaboration entre la municipalité, le CPE La Fourmière et deux responsables en service de garde. Ensemble, ils offrent aux tout-petits un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et bien encadré.

La garderie Les Petits Aventuriers a trouvé sa place dans l'édifice Maurice-Guidon, ancien presbytère rénové avec soin en 2023. Jusqu'à 12 enfants y sont accueillis dans un environnement stimulant, en harmonie avec les pratiques du bureau coordonnateur — un véritable service de proximité, à l'image de notre communauté.

👉 Des places sont présentement disponibles!

N'hésitez pas à vous informer auprès des responsables du service de garde.

JOUER

APPRENDRE

GRANDIR





Ta MDJ est prête pour cet été !

À partir du 29 juin jusqu'au 27 août, la Maison des Jeunes sera ouverte du lundi au jeudi de 12h00 à 21h00 !



SORTIE À LA PLAGE

Pendant l'été, les sorties à la plage avec la MDJ se décide souvent la veille en raison de la météo.

Assure-toi d'avoir toujours ton maillot et une serviette dans ton sac !



CONTENANTS À CONSIGNER

La MDJ récupère vos contenants à consigner dans une remorque devant son local.

La prochaine date est le **vendredi 5 juin.**

Pendant le mois juillet et août, la consignation de canettes se fera le premier jeudi de chaque mois.

Donc, jeudi le 2 juillet et jeudi le 6 août !

Merci à tous de vos dons !

Au mois de mai, nous avons amassés près de 310 \$ en contenants consignés !

Maison Des Jeunes La Sensass Ion

Située au 4 Principale ouest, L'Ascension (Québec) J0T 1W0 tél. 819-278-3842 poste 3906



Offre d'emploi
Étudiant(e)

Animateur(rice)-Intervenant(e)



- La Maison des Jeunes est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour combler un poste d'animateur(rice)-intervenant(e) dans notre équipe pendant la période estivale.
- Le candidat(e) doit être disponible à partir du 29 juin 2026 jusqu'au 28 août 2026. L'horaire habituelle est de 12h00 à 21h00 du lundi au jeudi.
- Le candidat(e) doit répondre aux conditions d'admissibilité du programme d'Emploi d'été Canada et être approuvé par Emploi et Développement Social Canada.
- Le candidat(e) devra signer une autorisation de vérification judiciaire et être exempt(e) de casier.
- Possibilité d'un travail à temps partiel à compter de septembre 2026.

Prérequis.

Avoir l'aptitude, l'enthousiasme et la liberté d'être avec des adolescents(es) de 11 à 17 ans.

- Formation pertinente et/ou expérience en animation et/ou intervention auprès des adolescents est un atout.
- Aptitude au travail en équipe.
- Autonome, responsable, esprit d'initiative.

Le défi :

Voire que la mission est présente dans toutes les actions.

- **La mission :** Les maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont données la « mission » sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 11 à 17 ans, accompagnés d'adultes significatifs, pourront trouver comme citoyen l'équilibre d'être actif, critique et responsable.

-Taux horaire entre 18,99\$ et 21,11 \$ l'heure, selon l'expérience et formation.

Faites parvenir votre curriculum vitae et ou informations par courriel à :

MDJ.LASENSASSION@gmail.com

 Horaire Mercredi, jeudi et vendredi de 15h00 à 21h00 *Les 11 ans doivent partir à 20h00 Feuille d'autorisation à remplir pour participer Activité payante Activité de financement Qui dit fin d'année, dit examen... Aide aux devoirs Mercredi et jeudi de 15h00 à 17h00 Les jeunes sont invités à amener leurs devoirs et études.						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Juin 2026	1	2	3 18H30 Jeu de mimes	4 18H00 Atelier culinaire	5 18H30 Discussion S't'une JOKE ou pas? Consignation de contenants	6
7 10H à 14h Cantine au parc des canotiers	8	9	10 17H00 Cours de permis de bateau	11 18H30 Dessin de portrait	12 18H30 Game de soccer à l'extérieur	13
14	15	16	17 18H00 Plantation au jardin communautaire	18 18H00 Pyrogravure pour la fête des pères	19 Départ à 18h00 Danse en ligne au Boeuf Tremblant	20
21	22	23	24 15H à 21h MDJ fermée Surveillance Jeux gonflables St-Jean-Baptiste	25 18H00 Création bracelet d'été	26 Party de fin d'école BBQ, feu, loup garou, etc Conseil jeunesse	27
28	29 18H30 Assemblée générale annuelle (prix de présence à gagner!)	30 18H30 Ma bucket list pour l'été 2026	18H30 Kahoot Qui connaît le mieux les intervenantes ?	18H30 Lipsync Battle		



PUBLICATIONS IMPORTANTES

Avis aux citoyens



Veuillez prendre note que trois chantiers de coupe forestière sont actuellement en activité dans la Réserve Rouge-Matawin.

Une circulation accrue de camions forestiers est à prévoir, notamment sur le chemin des Îles. Nous demandons donc à tous les usagers de faire preuve d'une grande prudence lors de leurs déplacements.

! Rappel important :

La limite de vitesse sur ce chemin est réduite à 40 km/h.



RAPPEL DE PRUDENCE

L'affiche de vitesse installée à l'intersection de la **rue de la Vallée** et de la **Principale Ouest** nous rappelle l'importance de circuler prudemment dans ce secteur du village.



Le respect de la limite de 50 km/h contribue à la sécurité de tous : automobilistes, piétons, cyclistes et résidents du secteur.



Merci à chacun de faire sa part afin de maintenir un environnement sécuritaire et agréable pour notre communauté.

*Ensemble,
prenons soin de
notre village!*



Soyez prudents sur nos routes!

Respectez les limites de vitesse et partagez la route avec les camions forestiers.

